



## Bureau de la nationalité

Dernière modification le 19 février 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

### Contactez-nous

Tél : 01 44 77 60 60 (tel:0144776060)

Site web : <http://www.justice.gouv.fr> (http://www.justice.gouv.fr)

- > [Formulaire de contact](http://www.justice.gouv.fr/contact.html) (http://www.justice.gouv.fr/contact.html)
- > [Saisine par voie électronique](http://www.justice.gouv.fr/sve) (http://www.justice.gouv.fr/sve) ([liste des exceptions](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33312) (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33312))

### Adresse

13 place Vendôme  
75001 Paris

### Adresse postale

13 place Vendôme  
75042 Paris Cedex

### Missions

Le bureau de la nationalité : élabore les textes législatifs et réglementaires concernant la nationalité ; contrôle l'application du droit de la nationalité ; suit le contentieux judiciaire et la délivrance des certificats de nationalité française ; traite les recours hiérarchiques exercés contre les décisions de refus de délivrance de certificats de nationalité française et centralise les décisions judiciaires rendues en ce domaine.

### Responsable(s)

- **Cheffe du bureau**  
Isabelle PAULIK